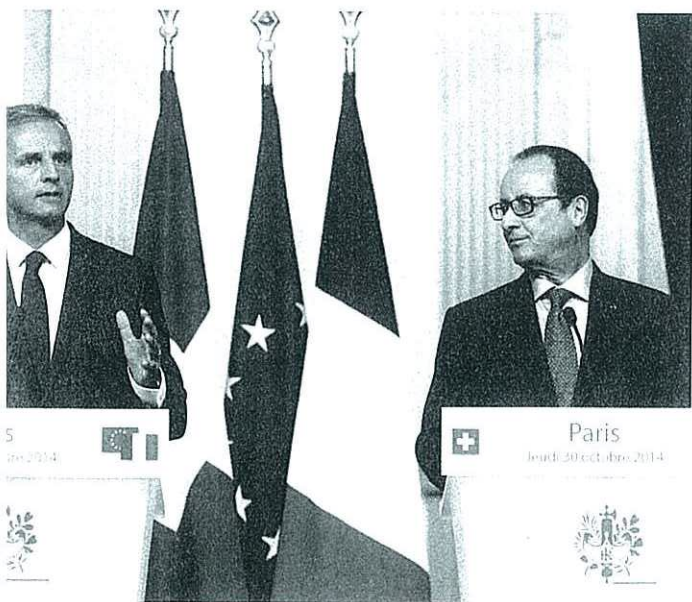


Euroairport : l'espoir du « compromis fiscal »

Les discussions sur le régime d'imposition applicable aux entreprises suisses implantées sur le sol français étaient dans l'impasse. Elles ont été relancées après une rencontre entre François Hollande et le président de la Confédération, Didier Burkhalter.



©Présidence de la République/P. Segrette

Comment pérenniser un équipement qui donne du travail à 6 000 personnes ? Et qui, aux dires des experts, assurerait de 10 000 à 27 000 emplois directs, indirects et induits entre la France, la Suisse et l'Allemagne, selon les critères et les zones géographiques retenus par leurs études ? En Alsace, les élus pensent que la question ne devrait même pas être posée puisque l'Euroairport existe depuis 1949. L'entente qui avait prévalu après-guerre afin de créer la plate-forme binationale est pourtant bousculée aujourd'hui. Qu'il s'agisse du droit du travail applicable ou de l'imposition des sociétés, tout bute sur cette situation d'exception : l'existence d'une enclave économique suisse sur le sol français. En dépit de difficultés persistantes, l'espoir d'aboutir à une solution durable renait cependant. Le sujet a été évoqué, jeudi 30 octobre 2014, lors d'une rencontre entre François Hollande et le président de la Confédération, Didier Burkhalter, qui ont tous deux tenu des propos d'apaisement. Certes, les discussions se poursuivent sur les points de discorde, la TVA applicable aux entreprises du secteur helvétique de l'aéroport (le taux est de 20% en France et de 8% en Suisse) et une nouvelle taxe envisagée par Bercy sur le trafic aérien

que contestent les compagnies opérant à Bâle-Mulhouse. Mais après le courrier guerrier du ministre des finances, Michel Sapin, au mois de juillet précédent, menaçant les sociétés suisses d'une application unilatérale de sa refonte fiscale dès le début 2015, et la vague de protestation qui s'en était suivie, ce répit est qualifié de « bienvenu ». Au quotidien Basler Zeitung, le secrétaire général du département de l'économie de Bâle-Ville, Claus Wepler, a parlé d'un « optimisme mesuré » tout en se félicitant « qu'on se parle de nouveau plutôt que de s'écrire des courriers ». En pesant aussi ses mots, Jean-Marie Bockel, sénateur du Haut-Rhin et administrateur de l'Euroairport, a vu dans les déclarations des chefs d'Etat un « tournant » de nature à donner « une nouvelle impulsion politique aux négociations ». Sans plus, car « prudence et vigilance » obligent, ont pondéré les élus.

Retour au calme

Qu'ont dit François Hollande et Didier Burkhalter ? Le président de la Confédération a évoqué des « avancées positives » et un « cadre » défini. « Je suis convaincu maintenant qu'on peut trouver une solution qui sera un bon compromis et permettra de montrer que nous sommes capables, Français et Suisses, de travailler en commun pour créer des activités et des emplois en faveur de la population », a-t-il confié. Sans autre précision, le président de la République s'est aussi voulu ouvert. « Cet aéroport a été construit par nos deux pays et a connu un succès considérable », a-t-il souligné. Nous veillons à ce qu'il puisse avoir toujours non seulement ce caractère binational mais aussi ce développement. Nous veillons à ce que nous puissions trouver les meilleures solutions pour y parvenir. »

Ce discours, quoique limité dans sa portée, a été apprécié. Surtout qu'il est survenu après un premier retour au calme prôné par le Premier ministre, Manuel Valls, qui a reconnu dans une lettre au président de la région Alsace, Philippe Richert, que « cet aéroport représente une infrastructure essentielle et un bassin d'emploi important. » Il reste à définir les modalités du « compromis » pour « répartir de façon équitable » les recettes fiscales du site. Après le mini-sommet à L'Élysée, un groupe de travail s'est attelé à la tâche. Compte tenu de l'enjeu, environ deux-tiers des salaires étant versés à des travailleurs frontaliers alsaciens, nul n' imagine un échec.